

Utilisation du Covid Safe Ticket en Communauté germanophone

RAG 26/01/2022

Le 15 octobre 2021, le RAG a donné un [avis](#) positif concernant l'utilisation du Covid Safe Ticket (CST) en Communauté germanophone. Cet avis a été mis à jour le 22 novembre 2021, renouvelant la recommandation d'utilisation du CST. Une nouvelle demande de prolongation est faite au RAG.

Dans le contexte de la 5^{ème} vague et de la circulation accrue du variant Omicron, la situation épidémiologique en Communauté germanophone se dégrade et correspond au niveau de gestion « Rouge », correspondant au niveau le plus élevé. L'analyse de la situation épidémiologique du 26 janvier 2022 montre en effet un taux de positivité de 53,5 % et un taux de reproduction de 1,599, représentant les valeurs les plus élevées pour la Belgique avec encore une tendance à la hausse. De plus, l'incidence des hospitalisations sur 7 jours est en augmentation (6,4/100 000). Dès lors, le RAG recommande de maintenir l'utilisation du CST dans les différents secteurs prévus dans l'accord de coopération. Cependant, il est important de mentionner que le CST ne constitue pas à lui seul une protection suffisante contre le risque d'infection, particulièrement dans un contexte de prédominance du variant Omicron et de la protection moindre de la vaccination contre son infection. Dès lors, il est primordial de maintenir le respect des mesures barrières standard telles que la distanciation, le port du masque et l'hygiène des mains en addition à l'utilisation du CST en vue de maximiser la protection contre l'infection.